

# TRAVAILLER AU CNRS

DEVENEZ CHERCHEUR(E) OU INGÉNIEUR(E)  
DE HAUT NIVEAU AU CNRS



## CHERCHEURS PERMANENTS

Tous les postes dès décembre sur [www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

### Vos missions

Vous concurrez au développement des connaissances, à leur transfert et à leur application dans les entreprises et dans tous les domaines contribuant au progrès de la société. Vous aurez une mission de diffusion de l'information dédiée à la culture scientifique et technique et participerez à la formation des étudiants et des doctorants.

Vous serez sollicité pour exercer des activités d'enseignement, de valorisation (dépôt de licence et brevet), d'expertise, d'administration et de gestion de projets.

### Les concours : conditions pour postuler

Doctorat ou diplôme étranger équivalent ou titre et travaux jugés équivalents	aucune expérience minimum requise	CR2
	4 années d'exercice des métiers de la recherche	CR1
	8 années d'exercice des métiers de la recherche	DR2
	12 années d'exercice des métiers de la recherche	DR1

CR : chargé de recherche  
DR : directeur de recherche

### Déroulement des concours

- **Début décembre** : publication des arrêtés d'ouverture des concours au Journal officiel de la République française, affichage

des postes sur le site [www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr) ;

- **courant décembre** : candidature en ligne ou envoi d'un dossier au Service opérateur de concours ;
- **mi-janvier** : clôture des inscriptions ;
- **février à juillet, concours en trois étapes** : admission à concourir, admissibilité et admission. La sélection des candidats s'effectue à partir du dossier que vous avez constitué et, le cas échéant, après audition (obligatoire pour les chargés de recherche).

### Quand prendrez-vous vos fonctions ?

Dès le 1<sup>er</sup> octobre de l'année au titre de laquelle le concours est ouvert.

### Votre salaire

Pour les chargés de recherche, le niveau de rémunération brute mensuelle en début de carrière s'élève à 2000 € environ. Il peut atteindre 3700 € en cours de carrière. Pour les directeurs de recherche, le niveau de rémunération brut mensuel est compris entre 3000 € et 6000 €. À ces traitements de base s'ajoutent une prime annuelle de recherche comprise entre 600 € et 1200 € et, le cas échéant, des suppléments familiaux.

**:-) En plus, diverses primes et indemnités liées à vos fonctions ou à votre affectation peuvent vous être accordées : indemnités pour fonction d'intérêt collectif (management, conduite de projets...), indemnités de résidence...**

## INGÉNIEURS PERMANENTS

Tous les postes fin mai sur [www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

### Vos missions

Vous participerez à la mise en œuvre des activités de recherche, de valorisation et de diffusion de l'information scientifique et technique.

Vous définirez les caractéristiques techniques de projets scientifiques importants. Vous les conduirez de la conception à la réalisation et piloterez l'instrumentation.

Vous construirez des prototypes, des appareils originaux, développerez des méthodes et des techniques nouvelles.

### Les concours : conditions pour postuler

Avec un doctorat, un diplôme d'ingénieur de grandes écoles, une qualification professionnelle ou un diplôme équivalent, vous pouvez postuler à un poste d'ingénieur de recherche (IR).

Pour accéder au corps des ingénieurs d'études (IE), vous devez être titulaire d'un diplôme d'ingénieur, d'une licence, d'une maîtrise, d'un DEA, d'un DESS, d'un master, d'un diplôme ou d'une qualification professionnelle équivalente.

### Déroulement des concours

- **Fin mai** : publication des postes sur le site du CNRS [www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr) ;
- **fin juin** : clôture des inscriptions ;
- **septembre à novembre, concours en deux étapes** :  
- admissibilité : étude de votre dossier de candidature ;  
- admission : audition devant un jury et éventuellement, pour certaines branches d'activité professionnelle, épreuve technique.

### Quand prendrez-vous vos fonctions ?

Dès le 1<sup>er</sup> décembre de l'année d'ouverture du concours.

### Combien gagnerez-vous ?

Pour les ingénieurs de recherche, le niveau de rémunération brut mensuel en début de carrière s'élève à 1800 €. Il peut atteindre 4200 € en cours de carrière. Pour les ingénieurs d'études, le niveau de rémunération brut mensuel en début de carrière s'élève à 1600 € et peut atteindre 3400 € en cours de carrière. À ces traitements de base s'ajoutent une prime de participation à la recherche scientifique (PPRS), d'un montant annuel compris entre 3000 € et 6000 € et, le cas échéant, des suppléments familiaux.

**:-) En plus, diverses primes et indemnités, liées à vos fonctions ou à votre affectation, peuvent vous être accordées : primes informatiques, indemnités pour fonction d'intérêt collectif (management, conduite de projets...), indemnités de résidence...**

En tant que chercheur ou ingénieur vous bénéficiez de dispositifs de valorisation de la recherche très attractifs. Vous pouvez :

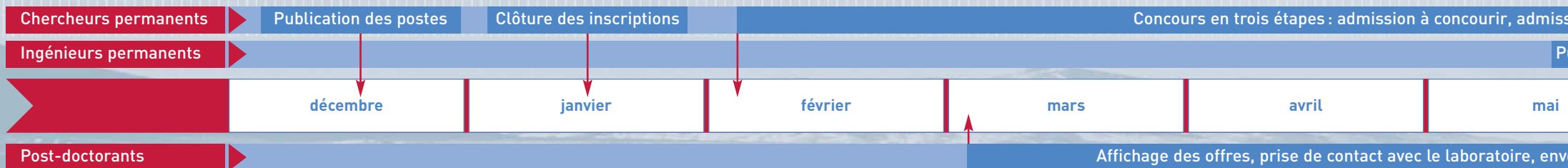
- percevoir 50 % des revenus issus de l'exploitation industrielle ou commerciale de vos découvertes (intéressement) ;
- devenir consultant dans une entreprise ou créer votre propre entreprise pour valoriser vos résultats scientifiques (loi sur l'innovation et la recherche).

**En 2007, le CNRS a ouvert 403 postes de chercheur au concours.**

15 postes de directeur de recherche et 388 postes de chargé de recherche.

**En 2007, le CNRS va ouvrir environ 230 postes d'ingénieur au concours.**

100 postes d'ingénieur de recherche et 130 postes d'ingénieur d'études.



## CHERCHEURS, INGÉNIEURS TEMPORAIRES

### À qui s'adressent ces accueils ?

Les accueils temporaires sont ouverts aux candidats français et étrangers, chercheurs et ingénieurs, jeunes ou confirmés, à la pointe de domaines stratégiques ou en émergence. (exemples : scientifiques de haut niveau, ingénieurs en transfert technologique, chefs de projet...).

### Vos missions

Intégré à une équipe de recherche, vous aurez pour mission de réaliser certains projets, de conduire des opérations structurantes ou d'exécuter des contrats de collaboration de recherche.

### Quelles sont les conditions pour postuler ?

Vous devez être titulaire du diplôme ou de la qualification professionnelle correspondant au niveau de l'emploi postulé. Des conditions particulières peuvent assortir certains types de contrats.

### Comment postuler ?

Vous pouvez directement prendre contact, tout au long de l'année, avec le laboratoire dans lequel vous souhaitez travailler. Toutes les coordonnées des unités du CNRS sont sur le site :

[www2.cnrs.fr/band/4.htm](http://www2.cnrs.fr/band/4.htm).

### Quelle est la durée des accueils sur contrat ?

Les contrats sont conclus pour une durée d'un à trois ans et sont éventuellement renouvelables.

### Combien gagnerez-vous ?

Le niveau de rémunération est variable selon le type de contrat, la qualification et l'expérience professionnelle.

**En 2006, plus de 200 emplois ont été ouverts à ce type d'accueil.**

## POST-DOCTORANTS

Tous les postes dès mars sur [www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)

### À qui s'adressent les post-doctorats ?

Les post-doctorats s'adressent aux jeunes chercheurs titulaires d'une thèse de doctorat ou d'un diplôme jugé équivalent. Le séjour post-doctoral au CNRS doit être effectué le plus rapidement possible après la soutenance de thèse. **Une priorité est accordée aux jeunes scientifiques ayant préparé leur thèse à l'étranger.**

### Pourquoi réaliser un post-doctorat ?

Le post-doctorat permet à de jeunes docteurs de toutes nationalités d'acquérir une expérience complémentaire de recherche de haut niveau. C'est aussi **un moyen pour les jeunes docteurs français partis un temps à l'étranger, de revenir en France** et de se faire connaître et apprécier, en vue d'une candidature aux concours de recrutement de chercheurs dans les organismes de recherche ou aux concours de recrutement de maîtres de conférences dans les universités.

### Quelles sont les conditions pour postuler ?

Vous devez être docteur ou de niveau équivalent et ne pas avoir exercé antérieurement une activité de recherche dans le laboratoire choisi. **Aucune condition de nationalité n'est exigée.**

### Quelle est la durée des post-doctorats ?

Il s'agit de contrats d'un an, éventuellement renouvelables un an.

### Comment trouver votre post-doctorat ?

• **Mars** : affichage en ligne des projets de recherche, des profils de candidats recherchés et des laboratoires d'accueil sur le site du CNRS :

[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr) ;

• **de mars à juin** : prise de contact avec le laboratoire, envoi de votre dossier de candidature, sélection des candidats par un comité de sélection locale.

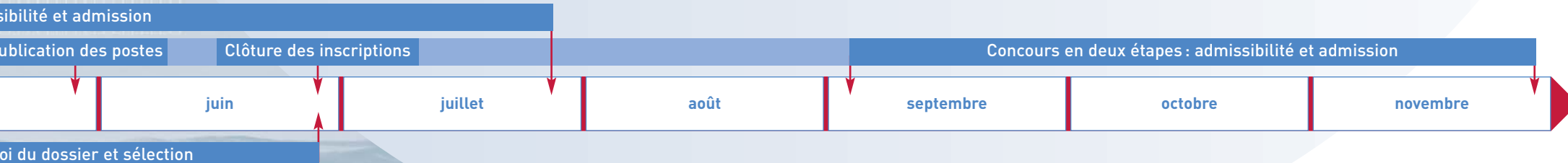
### Quand prendrez-vous vos fonctions ?

Sauf cas particulier motivé, dès le 1<sup>er</sup> septembre suivant l'ouverture de la campagne de recrutement.

### Combien gagnerez-vous ?

Le niveau de rémunération brut mensuel est de 2500 €.

**Chaque année, plusieurs centaines de post-doctorants rejoignent les laboratoires du CNRS.**





Vous exercez actuellement votre activité de chercheur(e) ou d'ingénieur(e) débutant(e) ou confirmé(e) hors de France ? En 2007, le CNRS offre plus de 1 000 opportunités d'exercer une telle activité dans un de ses laboratoires, sur un poste statutaire ou accueilli(e) sur contrat.

Principal organisme de recherche à caractère pluridisciplinaire en France, le CNRS couvre la totalité de la palette des champs scientifiques, qu'il s'agisse des mathématiques, de la physique, des sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie, de la physique nucléaire et des hautes énergies, des sciences de la planète et de l'Univers, de la chimie, des sciences du vivant, des sciences humaines et sociales, ou des sciences de l'environnement.

En rejoignant le CNRS, vous pourrez vous investir totalement dans votre sujet de recherche et en faire émerger de nouveaux, qu'ils soient ancrés dans une discipline scientifique, à la croisée de plusieurs champs thématiques ou à la pointe de la technologie. Au sein d'un laboratoire, membre ou responsable d'une équipe de recherche, vous animerez un projet scientifique ou technologique, vous développerez des collaborations avec des partenaires de recherche français, européens ou internationaux et pourrez prétendre à de nouvelles sources de financement. Vous aurez accès à un potentiel technologique performant, constitué d'une instrumentation de pointe au sein de votre laboratoire, mais également de grands équipements à vocation nationale ou internationale.

Depuis quelques années, le CNRS s'est doté d'une politique de recrutement et d'accueil résolument tournée vers l'Europe et l'international. En rejoignant le CNRS, vous aurez la possibilité de faire évoluer votre carrière dans le sens souhaité et vous contribuerez, dans un contexte international de concurrence scientifique et technologique accrue, à bâtir sa position d'acteur majeur de l'Espace européen de la recherche.

A. Migus

**Arnold Migus**  
Directeur général du CNRS

JANVIER  
2007

[www.cnrs.fr](http://www.cnrs.fr)



**CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**  
3, RUE MICHEL-ANGE 75794 PARIS CEDEX 16 • TÉL. 01 44 96 40 00 • TÉLÉCOPIE 01 44 96 53 90